

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 30 JUIN 2014
Vœu présenté par Jonathan Sorel pour un soutien au peuple Kichwa de Sarayaku en
Amazonie équatorienne

La déforestation est une réalité quotidienne pour les dernières communautés indiennes d'Amazonie. Elle représente la destruction de leur milieu de vie et la fin de leur culture.

Elle a également des conséquences sur l'ensemble de la planète. Car la forêt équatoriale est un formidable réservoir de biodiversité et de services écosystémiques : plantes médicinales, régulation climatique mondiale, stockage d'une grande quantité de carbone... Tous ces services sont en péril alors même qu'ils sont encore insuffisamment reconnus.

Parmi les raisons de la déforestation figure en bonne place la prospection et l'exploitation du pétrole, dont les pays européens restent de grands importateurs. En Équateur, pays encore fortement dépendant de la manne pétrolière, les compagnies continuent de bénéficier de permis d'exploration et d'extraction en pleine Amazonie. Une communauté indienne, celle du peuple originaire Kichwa de Sarayaku, a choisi de faire face à leur avancée.

Le Conseil de gouvernement de ce peuple gère un espace de 1 350 km² au cœur du bassin du fleuve Bobonaza. Cet espace est pour l'instant presque entièrement couvert de forêt primaire. Mais il est menacé.

Depuis plusieurs années, le Conseil de gouvernement lutte contre les compagnies pétrolières et l'accaparement de ses ressources, convaincu de la légitimité des peuples autochtones à gérer leurs territoires. Son projet est à la fois singulier et de portée universelle : son ambition est la valorisation de ses traditions, de son mode de vie, de ses croyances, de sa culture, tout en échangeant avec le reste du monde.¹

Dans ce contexte, plusieurs collectivités locales françaises et le Conseil de gouvernement de Sarayaku ont engagé depuis 2011 une coopération décentralisée. Elles portent sur la biodiversité, le développement durable et la protection des droits des peuples autochtones. Des échanges très fructueux ont pu être noués, notamment avec la venue d'une délégation de Sarayaku à Lyon, en septembre 2012. Le Conseil régional d'Ile-de-France a également lancé dans le cadre de son plan climat en novembre 2013 une étude de faisabilité de valorisation par la compensation carbone de la gestion durable et respectueuse de la forêt et des ressources du peuple de Sarayaku.

Aujourd'hui, le Conseil de gouvernement de Sarayaku qui, dans un contexte de pression croissante des intérêts pétroliers, a urgemment besoin d'un plus large soutien de la communauté internationale.

Ce soutien montrera l'attachement des collectivités volontaires à la préservation de ce territoire, qui contribue directement aux équilibres planétaires en matière de climat et de biodiversité.

Compte tenu des engagements de la Ville de Paris en faveur notamment de la liberté des peuples, de la biodiversité mais aussi et surtout des peuples autochtones d'Amazonie. En ce sens, la Ville de Paris s'honorerait à marquer son soutien au peuple Kichawa de Sarayaku.

Ainsi, le conseil municipal du 9eme arrondissement de Paris :

- **demande au Conseil de Paris de signer la Déclaration d'intention proposé par le Conseil du Gouvernement de Tayjasaruta et l'association Paroles de Nature affirmant :**

-le principe d'un appui aux peuples autochtones de la forêt amazonienne, notamment au

¹ Ce projet, intitulé « Frontière de vie », est présenté sur le site Internet suivant : www.frontieredevie.net. Une association, Paroles de Nature, s'en fait le relais en France (www.parolesdenature.org).

Peuple Originnaire Kichwa de Sarayaku en Equateur, au titre de la défense de l'environnement, de la protection de la biodiversité, de l'action contre le changement climatique et des droits qui sont reconnus aux peuples autochtones par la constitution équatorienne et les Nations Unies ;

-et la volonté d'élaborer conjointement dans les semaines qui viennent une convention de coopération et d'échange entre autorités locales, sans autre engagement financier initial que l'euro symbolique, convention qui sera soumise au vote des assemblées délibératives adéquates respectives.

- se porte volontaire pour organiser la venue de représentants de Sarayaku en France et mette en avant les initiatives du Peuple Sarayaku à l'occasion de la Cop 21 organisée en novembre 2015.**